



EUROPEAN COMMISSION
HEALTH & CONSUMERS DIRECTORATE-GENERAL
Unit 04 - Veterinary Control Programmes

SANCO/10311/2009

Programmes for the eradication, control and monitoring of certain animal diseases and zoonoses

Eradication programme of Classical Swine Fever

Approved* for 2010 by Commission Decision 2009/883/EC

Luxembourg

* in accordance with Council Decision 2009/470/EC

ANNEXE I

Prescriptions communes relatives à la présentation des programmes nationaux de lutte d'éradication et de surveillance concernant les maladies animales et zoonoses visées à l'article 1^{er}, point a)¹

1. Identification du programme

État membre: Luxembourg

Maladie(s)²: Peste porcine classique

Demande de cofinancement communautaire pour³: 2010

Référence du présent document: PPC-2010-A.H.

Personne de contact (nom, téléphone, télécopieur, adresse électronique): albert.huberty@asv.etat.lu

Date d'envoi à la Commission: avril 2010

2. Données historiques relatives à l'évolution épidémiologique de la maladie ou des maladies⁴:

3. Description du programme présenté⁵:

¹ Si il s'agit de la deuxième année et des années ultérieures d'un programme pluriannuel déjà approuvé par une décision de la Commission, seules les sections 1, 7 et 8 sont à compléter.

² Utiliser un document par maladie, à moins que l'ensemble des mesures de surveillance, de lutte et d'éradication prévues par le programme pour la population cible ne concerne plusieurs maladies.

³ Indiquer l'année ou les années pour lesquelles le cofinancement est demandé.

⁴ Fournir une description succincte accompagnée de données concernant la population cible (espèce, nombre de troupeaux et d'animaux présents et couverts par le programme), les principales mesures (tests, tests et abattage, tests et mise à mort, qualification des troupeaux et des animaux, vaccination, etc.) et les principaux résultats (incidence, prévalence, qualification des troupeaux et des animaux). Communiquer les informations pour chacune des différentes périodes lorsque les mesures ont été sensiblement modifiées. Étayer les informations par des tableaux, des graphiques ou des cartes, qui constituent une synthèse épidémiologique.

⁵ Fournir une description succincte du programme, accompagnée d'une présentation des principaux objectifs (surveillance, lutte, éradication, qualification des troupeaux et/ou des régions, réduction de la prévalence et de l'incidence, etc.), des principales mesures (tests, tests et abattage, tests et mise à mort, qualification des troupeaux et des animaux, vaccination, etc.), de la population animale cible, des zones de mise en œuvre et de la définition d'un cas positif.

4. Mesures prévues dans le programme présenté

4.1. Présentation synthétique des mesures inscrites au programme

Durée du programme:

Première année:

Lutte

Tests

Abattage des animaux dont le résultat au test est positif

Mise à mort des animaux dont le résultat au test est positif

Vaccination

Traitement

Élimination des produits

Éradication, lutte ou surveillance

Dernière année:

Éradication

Tests

Abattage des animaux dont le résultat au test est positif

Mise à mort des animaux dont le résultat au test est positif

Extension des mesures d'abattage ou de mise à mort

Élimination des produits

Autres mesures (à préciser):

4.2. Organisation, contrôle et rôle de toutes les parties⁶ participant au programme:

4.3. Description et délimitation des zones géographiques et administratives dans lesquelles le programme sera appliqué⁷:

⁶ Présenter les autorités chargées du contrôle et de la coordination des services responsables de la mise en œuvre du programme ainsi que les différents opérateurs concernés. Décrire les responsabilités des parties concernées.

⁷ Indiquer le nom et la dénomination, les frontières administratives et la superficie des zones géographiques et administratives dans lesquelles le programme sera mis en œuvre. Illustrer à l'aide de cartes.

4.4. *Description des mesures du programme*⁸:

4.4.1. Notification de la maladie;

4.4.2. Animaux et population animale visés;

4.4.3. Identification des animaux et enregistrement des exploitations;

4.4.4. Qualifications des animaux et des troupeaux⁹;

4.4.5. Règles relatives aux mouvements des animaux;

4.4.6. Tests utilisés et modes de prélèvement d'échantillons;

4.4.7. Vaccins utilisés et modes de vaccination;

4.4.8. Information et évaluation en matière de gestion de mesures de biosécurité et d'infrastructure en place dans les exploitations en cause;

4.4.9. Mesures en cas de résultat positif¹⁰;

4.4.10. Modalités d'indemnisation des propriétaires d'animaux abattus et mis à mort;

4.4.11. Contrôle de la mise en œuvre du programme et rapport;

5. Avantages du programme¹¹:

⁸ Fournir une description complète de toutes les mesures sauf s'il peut être fait référence à la législation communautaire. Indiquer la législation nationale dans laquelle les mesures sont énoncées.

⁹ À mentionner le cas échéant.

¹⁰ Décrire succinctement les mesures prises en ce qui concerne les animaux positifs (abattage, destination des carcasses, utilisation ou traitement des produits animaux, destruction de l'ensemble des produits susceptibles de transmettre la maladie ou traitement de ces produits en vue d'éviter tout risque de contamination, procédure de désinfection des exploitations contaminées, traitement thérapeutique ou préventif choisi, procédure de repeuplement des exploitations ayant fait l'objet de mesures d'abattage, avec des animaux sains, et création d'une zone de surveillance autour de l'exploitation contaminée).

¹¹ Fournir une description des avantages pour les exploitants et pour la société en général.

7. Objectifs

7.1. Objectifs liés aux tests (un tableau par année de mise en œuvre)

7.1.1. Objectifs liés aux tests de diagnostic

Maladie ^(a) : Peste porcine classique	Especie animale: sangliers	Région ^(b)	Type de test ^(c)	Population cible ^(d)	Type d'échantillon ^(e)	Objectif ^(f)	Nombre de tests programmés
Luxembourg	Elisa AC			Sangliers abattus	Sérum	Surveillance	750
			PCR		Amygdales, reins	Surveillance	750
			Séronutralisation		Amygdales, reins	Confirmation / sérotypage	50
			Elatement viral		Organes	Sérotypage	50
						Total	1600

- (a) Maladie et espèce animale si nécessaire.
 (b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'Etat membre.
 (c) Description du test (test de séronutralisation, test anticorps Elisa, test du rose bengale, etc.).
 (d) Caractéristiques des espèces concernées et catégories des animaux visés (sexe, âge, animal reproducteur, animal de boucherie, etc.).
 (e) Description de l'échantillon (sang, sérum, lait, etc.).
 (f) Description de l'objectif (qualification, surveillance, suivi des campagnes, séroconversion, confirmation de cas suspects, suivi des vaccins délivrés, contrôle des vaccins, contrôle de la vaccination, etc.).

7.1.2. Objectifs liés aux tests effectués dans les troupeaux et sur les animaux^{f2}

7.1.2.1. Objectifs liés aux tests effectués dans les troupeaux^(a)

Maladie^(b):

Espèce animale:

Région ^(c)	Nombre total de troupeaux ^(d)	Nombre total de troupeaux couverts par le programme	Nombre escompté de troupeaux qu'il est prévu de contrôler ^(e)	INDICATEURS CIBLES			
				Nombre escompté de nouveaux troupeaux positifs ^(f)	Nombre escompté de troupeaux positifs ^(g)	Nombre escompté de troupeaux abattus en totalité	% escompté de troupeaux positifs abattus en totalité
1	2	3	4	5	6	7	8 = (7/5)X100
Total							9 = (4/3)X100
							10 = (5/4)X100
							11 = (6/4)X100

(a) Troupeaux, cheptels ou exploitations, selon le cas.

(b) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(c) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'Etat membre.

(d) Nombre total de troupeaux présents dans la région, y compris les troupeaux éligibles et non éligibles au titre du programme.

(e) On entend par contrôle la réalisation d'un test au niveau du troupeau dans le cadre du programme applicable à la maladie considérée en vue du maintien, de l'amélioration, etc. du statut sanitaire du troupeau. Dans cette colonne, chaque troupeau ne doit être pris en compte qu'une seule fois, même s'il a fait l'objet de plusieurs contrôles.

(f) Troupeaux comprenant au moins un animal positif au cours de la période, indépendamment du nombre de contrôles opérés au niveau du troupeau.
Troupeaux dont le statut durant la période précédente était «inconnu», «pas indemne», «négatif», «indépendamment indemne» ou «suspense» et comptant au moins un animal positif au cours de cette période.

(g)

7.1.2. Objectifs liés aux tests effectués sur les animaux

Espèce animale:

Maladie^(a):

Région ^(b)	Nombre total d'animaux ^(c)	Nombre d'animaux ^(d) couverts par le programme	Nombre d'animaux qu'il est prévu de soumettre à des tests	Nombre d'animaux à tester individuellement		Nombre escompté d'animaux positifs	Nombre d'animaux positifs qui est prévu d'abattre ou de réformier	Abattage		Nombre total d'animaux qu'il est prévu d'abattre au niveau des animaux	% escompté de couvertures au niveau des animaux	% d'animaux positifs prévus escomptée
				Nombre d'animaux à tester	Nombre individuellement			Nombre	Nombre			
1	2	3	4	5	5	6	7	8	8	9-14/38100	10-46/418100	
Total												

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'Etat membre.

(c) Nombre total d'animaux présents dans la région, y compris les troupeaux éligibles et non éligibles au titre du programme.
Inclut les animaux testés individuellement ou sur des échantillons collectifs.

(d) Ne comprend que les animaux testés individuellement; ne comprend pas les animaux testés sur des échantillons collectifs (par exemple: tests sur des éternes de lait).
(e) Comprend tous les animaux positifs abattus et les animaux négatifs abattus dans le cadre du programme.

7.2. Objectifs liés à la qualification C troupeaux et des animaux¹³ (un tableau par année de mise en œuvre)

Maladie^(a):

Espèce animale:

Région ^(b)	Objectifs liés au statut des troupeaux et des animaux dans le cadre du programme										Statut escompté: officiellement indemne ^(c)			
	Nombre total de troupeaux et d'animaux couverts par le programme		Statut escompté: «pas indemne» ou «pas officiellement indemne» ^(d)		Statut escompté: «indemne» ou officiellement indemne ^(e)		Statut escompté: «indemne» ^(f)							
	Troupeau ^(g)	Animaux ^(h)	Troupeau ⁽ⁱ⁾	Animaux ^(j)	Dernier contrôle positif	Dernier contrôle négatif ^(k)	Troupeau ^(l)	Animaux ^(m)	Troupeau ⁽ⁿ⁾	Animaux ^(o)				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Total														

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'État membre.

(c) À la fin de l'année.

(d) Inconnu: pas de résultats de contrôles précédents disponibles.

(e) Pas indemne et dernier contrôle positif: le troupeau a été contrôlé et a donné au moins un résultat positif lors du dernier contrôle.

(f) Pas indemne et dernier contrôle négatif: le troupeau a été contrôlé et a donné des résultats négatifs lors du dernier contrôle, mais n'est pas «indemne» ni «officiellement indemne».

13 Communiquer les données relatives aux maladies suivantes uniquement: tuberculose bovine, brucellose bovine, brucellose ovine et caprine (*B. melitensis*), leucose bovine enzootique et maladie d'Aujeszky.

- (g) Suspendu au sens de la législation communautaire ou nationale applicable à la maladie considérée selon le cas ou conformément à la législation nationale.
- (h) Troupeau indépendant au sens de la législation communautaire ou nationale applicable à la maladie considérée selon le cas ou conformément à la législation nationale.
- (i) Troupeau officiellement indemne au sens de la législation communautaire ou nationale applicable à la maladie considérée selon le cas ou conformément à la législation nationale.
- (j) Inclut les animaux pris en considération dans le cadre du programme dans les troupes ayant le statut visé (colonne de gauche).

7.3. Objectifs liés à la vaccination ou à traitement (un tableau pour chaque année mise en œuvre)

7.3.1. Objectifs liés à la vaccination ou au traitement^{1/4}

Maladie^(a):

Espèce animale:

Région ^(b)	Nombre total de troupeaux ^(c) soumis à un programme de vaccination ou thérapeutique	Nombre total d'animaux soumis à un programme de vaccination ou thérapeutique	Objectifs liés au programme de vaccination ou thérapeutique			
			Nombre de troupeaux ^(c) soumis à un programme de vaccination ou thérapeutique	Nombre de troupeau(s) qu'il est prévu de vacciner ou de traiter	Nombre d'animaux qu'il est prévu de vacciner ou de traiter	Nombre de doses de vaccin ou de prises thérapeutiques à administrer
Total						
(a)	Maladie et espèce animale si nécessaire.					
(b)	Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'état membre.					
(c)	Troupeaux, cheptels ou exploitations, selon le cas.					
(d)	Uniquement en ce qui concerne la brucellose bovine, la brucellose ovine et caprine (<i>B. melitensis</i>) au sens du programme.					

7.3.2. Objectifs liés à la vaccination ou au traitement⁽⁵⁾ de la faune sauvage

Maladie^(a): Peste porcine classique

Espèce animale: sangliers

Région ^(b)	Km ²	Objectifs relatifs au programme de vaccination ou thérapeutique		
		Nombre escompté de doses de vaccin ou de prises thérapeutiques à administrer durant la campagne	Nombre escompté de campagnes à administrer	Nombre total escompté de doses de vaccin ou de prises thérapeutiques à administrer
Luxembourg	2 586			
		Pas de vaccination prévue		
Total				

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'Etat membre.

8. Analyse détaillée du coût du programme (un tableau pour chaque année de mise en œuvre)

Coûts liés aux mesures sanitaires	Spécifications	Nombre de doses	Coût unitaire en euros	Montant total en euros	Financement communautaire demandé (oui/non)
1. Tests					
<i>1.1. Coût de l'analyse</i>	Test: ELISA AC	750	2,5	1.875	Yes
	Test: PCR	750	60	45.000	Yes
	Test: Séroneutralisation	50	60	3.000	Yes
	Test: Isolation viral	50	60	3.000	Yes
<i>1.2. Coût de l'échantillonnage</i>		750	3	2.250	No
<i>1.3. Autres coûts</i>					
2. Vaccination ou traitement					
<i>2.1. Achats de vaccins/traitement</i>					
<i>2.2. Frais de distribution</i>					

2.3. Frais d'administration	<i>1/2 personne</i>	<i>12 mois</i>	<i>2560</i>	<i>30.000</i>
2.4. Frais de contrôle				
3. Abattage et destruction				
3.1. Indemnisation pour pertes d'animaux				
3.2. Frais de transport				
3.3. Frais de destruction				
3.4. Pertes en cas d'abattage				
3.5. Frais de traitement des produits (huile, huîtres, œufs à couver, etc.)				
4. Nettoyage et désinfection				
			<i>1000</i>	<i>Y23</i>

5. Frais de personnel (uniquement le personnel chargé de l'exécution du programme)				
6. Matériels consommables et équipements spéciaux				
7. Autres coûts				
			TOTAL	86,125



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
Administration des services vétérinaires

Luxembourg, le 24 septembre 2009

Commission Européenne
DG SANCO D-04
Programme de contrôle vétérinaire
Mme Olga Zorko
bureau 08/63
rue Belliard 232
B - 1000 Bruxelles

fax : 0032 2 29 21 879

Objet: Programme de surveillance concernant la peste porcine classique des sangliers pour 2010
au Grand-Duché de Luxembourg.

Madame,

Par la présente j'ai l'honneur de vous faire parvenir les informations supplémentaires demandées dans votre e-mail du 22 septembre 2009.

Veuillez agréer, madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Administration
des Services Vétérinaires

Dr Albert HUBERTY



programme peste porcine 2010 - ajoute

ANNEXE VI

PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES RAPPORTS FINAUX

Etat membre: LUXEMBOURG

Date: 06/07/2005

Maladie/espèce (1): TBC Espèce animale: SANGLIERS

Contenu minimal du rapport (2):

1. Présentation des données (annexe II, III, IV, V et VA, selon le cas)

2. Évaluation technique de la situation:

2.1. Données épidémiologiques pour chaque maladie/infestation:

2.2. Informations sur le test de diagnostic utilisé (tableau A)

Tableau A

Maladie/espèce	Test(s)	Type d'échantillon(s)	Type de test(s)	Résultats de cette maladie
TBC/SANG	ELISA	SÉRUM	SCREENING	SP3
TBC/SANG	PCR	NUCÉAIRE	SCREENING	364

2.3. Données relatives à l'infestation:

Maladie/espèce	Nombre de troupeaux infectés	Nombre d'animaux infectés

2.4. Motifs de la suspension du statut négatif ou temporairement infeste pour chaque maladie (tableau B)

Tableau B

Maladie/espèce	Motif(s)	Nombre de troupeaux suspendus

2.5. Réalisation des objectifs et difficultés techniques

2.6. Informations épidémiologiques supplémentaires: Informations sur les enquêtes épidémiologiques, les événements, les lésions constatées à l'abattoir ou lors de l'autopsie, cas constatés chez l'homme, etc.

3. Aspects financiers

3.1. Tableaux complétés de l'annexe VII

3.2. Bilan des dépenses effectuées dans le cadre du programme

3.3. Détail des dépenses éligibles

(1) Maladie zoonose et espèce animale, le cas échéant:

(2) Pour les programmes concernant les salmonelles zoonotiques ne traiter que les points 1, 1.2, 1.3, 2.3, 2.6 et 3.

(3) Indiquer épreuve urinaire, RIF, PCR, ELISA, sérologie, PCR, analyse bactériologique, autres (préciser).

(4) Indiquer si nécessaire: sérum, sang, plasma, lait, camion, étende de liti, zone suspecte (virus, bact., myc., maladie infectieuse, autre) (préciser).

(5) Indiquer tout ce dépassez, test de confirmation, test complémentaire, test de routine, autre (préciser).

(6) Indiquer le motif:

-- résultat non obtenu dans le test de diagnostic

-- ne satisfait pas à la fréquence des tests de routine

-- introduction dans le troupeau d'un état de santé insuffisant

-- la maladie est suspectée

-- autre (préciser).

ANNEXE VI

PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES RAPPORTS FINAUX

Etat membre: LUXEMBOURGDate: 08/12/2008Maladie/épizootie (1): PPC Espèce animale: TORC. Dohespiawie

Contenu minimal du rapport (2):

1. Présentation des données (annexe II, IC, IV, V et VA, selon le cas)
2. Évaluation technique de la situation:
 - 2.1. Cartes épidémiologiques pour chaque maladie/infection
 - 2.2. Informations sur le test de diagnostic utilisé (tableau A)

Tableau A

Maladie/espece	Test (3)	Type d'échantillon (4)	Type de test (5)	Nombre de tests réalisés
PPC / TORC	ELISA	SÉRUM	ROUTINÉ	72

2.3. Données relatives à l'infection:

Maladie/espece	Nombre de troupeaux infectés	Nombre d'animaux infectés

2.4. Motifs de la suspension du statut vétérinaire ou officiellement indonéophile pour chaque maladie (tableau B):

Tableau B

Maladie/espece	Nombre (6)	Nombre de troupeaux suspendus

2.5. Réalisation des objectifs et difficultés techniques

2.6. Informations épidémiologiques supplémentaires: Informations sur les enquêtes épidémiologiques, les avortements, les lésions constatées à l'abattoir ou lors de l'autopsie, cas constatés chez l'homme, etc.

3. Aspects financiers

3.1. Tableaux complétés de l'annexe VII

3.2. Niveau des dépenses effectuées dans le cadre du programme

3.3. Détail des dépenses éligibles

(1) Maladie/épizootie et espèce animale, le cas échéant:

(2) Pour les programmes concernant les maladies et zoonoses, de noter que les points 1, 2.2, 3.3, 2.6 et 3

(3) Indiquer: séroconvertisseur, ELISA, CEELISA, séroconversion, PCR, analyse bactériologique, autre (préciser)

(4) Indiquer si nécessaire: sérum, sanguin, sang, plasma, lait, échantillon dérivé de lait, lèvres, poils, peau, coquilles, volailles mortes, insectes, autres (préciser).

(5) Indiquer: test de dépistage, test de confirmation, test complémentaire (test de couronne, autre (préciser)).

(6) Indiquer le motif:

- résultat très négatif dans le test de diagnostic
- ne satisfait pas à la fréquence des tests de routine
- introduction dans le troupeau d'animaux d'un stade insuffisant
- la maladie est suspectée
- autres (préciser)



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
Administration des services vétérinaires

Luxembourg, le 05 octobre 2009

Commission Européenne
DG SANCO D-04
Programme de contrôle vétérinaire
Mme Olga Zorko
bureau 08/63
rue Belliard 232
B - 1000 Bruxelles

fax : 0032 2 29 21 879

Objet: Programme de surveillance concernant la peste porcine classique des sangliers pour 2010
au Grand-Duché de Luxembourg.

Madame,

Par la présente j'ai l'honneur de vous faire parvenir les informations supplémentaires demandées dans votre e-mail du 30 septembre 2009.

Veuillez agréer, madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Administration
des Services Vétérinaires

Dr Albert HUBERTY

ARRIVED SANCO 04		URGENT	
ACTION	02		
07. 10. 2009			
INFO			ALL
			CIRC
FILING	04-U.P.LU-10		

programme peste porcine 2010 - Réouverture

4.2. Déquisition, entraînement et rôle de suivi des malades (l) participant au programme.

4.3. Description et démonstration des mesures techniques et administratives dans l'application du programme (l).

4.4. Description des mesures du programme (l):

4.4.1. Identification de la réalisation:

4.4.2. Assistance et participation au travail social:

4.4.3. Identification des activités et comportement des bénévoles:

4.4.4. Qualifications des animateurs et des intervenants (l):

4.4.5. Rôles relatifs aux interventions des volontaires:

4.4.6. Tous utilisés et mesures de placement d'échantillons. Elles sont envoyées à l'administration pour évaluation. Les deux personnes qui ont été évaluées dans ce programme sont publiées pour le bénéfice des personnes et modèles de vaccination.

4.4.7. Véhicules utilisés et modèles de vaccination.

4.4.8. Information et évaluation en matière de gestion des risques de biosécurité et dispositif mis en place dans les vaccinations en cas:

4.4.9. Résultats en cas de résultat positif (l):

4.4.10. Méthodes d'évaluation des performances d'un programme (l):

4.2.11. Contexte de la mise en œuvre du programme (l) rapport: *Le résultat est bien vu que le programme est assez pris en compte et fonctionne bien. C'est une bonne chose. Le rapport est très bien fait, mais il faut faire plus de présentation des services utilisés.*

5. Avantages du programme (l):

(l) Développer les capacités des médecins et de la communauté des soignants régionalisés de la zone en cours de vaccination ainsi que les difficultés rencontrées dans l'application des responsabilités, ainsi que les connaissances, les théories administratives ou le système des soins préventifs et administratifs dans lequel le programme sera mis en œuvre. Il peut également être utilisé pour développer les capacités administratives, techniques et organisationnelles des médecins communautaires, élément de l'évaluation des résultats cliniques, élément de l'évaluation des résultats sociétaux, élément de l'évaluation des résultats économiques, incluant l'engagement en matière de recherche et développement, de mise en œuvre de l'évaluation, de coordination et de suivi. (l) Résultat: apprendre des méthodes pour les capacités et pour le travail en général.

6. Données relatives à l'épidémie épidémiologique au cours des cinq dernières années (1)**6.1. Épidémie de la maladie (2)**

6.1.1. Données relatives aux températures (3) (en degrés par année et par espèce/spece)

Année Nationale (%)	Saison à la date d'1er C.I. C.G. C.Y.	Espèce abondante (%)	Indicateurs					
			Nombre total de températures	Nombre total de températures extrêmes par le pourcentage	Nombre de températures moyennes extrêmes par le pourcentage	Nombre de températures extrêmes abondantes en pourcentage	% de températures extrêmes en pourcentage	% de températures extrêmes dans la période
1995	1995	1995	1	3	5	6	100	11 - 100 < 100
1996	1996	1996	1	3	5	6	100	11 - 100 < 100
1997	1997	1997	1	3	5	6	100	11 - 100 < 100
1998	1998	1998	1	3	5	6	100	11 - 100 < 100
1999	1999	1999	1	3	5	6	100	11 - 100 < 100
Total								

(1) Température extrême, selon le 443.

(2) Maladie liée à température extrême, à dominante.

(3) Région où température est élevée dans le programme d'évaluation de l'Etat national.

Température, un élément, selon le 443.

Maladie liée à température extrême, à dominante.

Région où température est élevée dans le programme d'évaluation de l'Etat national.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

On doit prendre en compte la saison dans laquelle il y a une grande variation dans le taux de température extrême.

(1) Fournir des données relatives à l'évolution de la maladie en vigueur, selon le cas, les indicateurs ci-dessous:

(2) Accorder priorité à ces paramètres dans le cas de la vigilance.

6. Données relatives à l'évolution épidémiologique au cours des deux dernières années (1)

6.1. Evolution de la maladie (2)

6.1.1. Données relatives aux maladies (3) sur tableau par année et par maladie/maladie

Année (4)	Situation à la date du 01.01. (5)	Indice "risque"		Indicateur	
		Nombre total de malades curables par le programme	Nombre de malades non traitables	Nombre de malades traitables atteints en récidive	% de tropisme systématique dans le temps
1	2	3	4	5	6
Ex:	320	320	0	0	0 = (2) * 100
Total					9 = (5) * 100
1					10 = (5) * 100

(1) Données relatives à l'évolution de la maladie en rapport avec le temps, les malades et les

(2) Malade est considéré comme ayant été atteint si il présente des symptômes de la maladie confirmés par un examen clinique et/ou par une analyse de sang ou d'urine.

(3) Chaque malade peut être traité ou non traité, mais il a toujours été traité au moins une fois, même s'il a été traité plusieurs fois.

(4) Les malades sont classés en deux catégories : malades curables et malades non traitables.

(5) Les malades sont classés en deux catégories : malades curables et malades non traitables.

(1) Recueillir les données relatives à l'évolution de la maladie en rapport avec le temps, les malades et les

(2) Malade est considéré comme ayant été atteint si il présente des symptômes de la maladie

6. Données relatives à l'évolution épidémiologique au cours des cinq dernières années (1)

6.1. Évolution de la maladie (2)

6.1.1. Données relatives aux transmetteurs (3) (les tableaux sont par année et par maladie(s)spécie)

Autor: DEC
PPC

Situation à la date du: 01.10.2009
 Espèce animale: Porc - 2007-2008

Région (4)	Nombre total de propriétés occupées par le porc(s) (5)	Nombre total de propriétés occupées par le porc(s) (5)	Nombre de propriétés occupées par le porc(s) (5)	Nombre de propriétés occupées par le porc(s) (5)	Indicateurs		
					% de propriétés occupées par le porc(s) (5)	% de propriétés occupées par le porc(s) (5)	% de propriétés occupées par le porc(s) (5)
1	2	3	4	5	6	7	8
<u>UV</u>	<u>2 250</u>	<u>3 253</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>0,0%</u>	<u>0,0%</u>	<u>0,0%</u>
Total							

(1) Pour plus d'explications, voir le 1.

(2) Maladie(s) pour laquelle(s) le rapport est délivré.

(3) Région: celle qui délivre le rapport.

(4) Nombre de propriétés occupées par le porc(s) dans la région, y compris les propriétés égablies et non égablies au sein du programme.

(5) Nombre de propriétés occupées par le porc(s) dans la région, y compris les propriétés égablies et non égablies au sein du programme.

(6) On prend par rapport la situation dans une zone ou territoire dans lequel le programme a été mis en place et non pas dans un autre territoire.

(7) Les données concernant le niveau d'engagement dans le programme peuvent être comparées avec celles de la période précédente, soit lorsque les deux périodes sont comparables.

(8) Les données concernant le niveau d'engagement peuvent être comparées avec celles de la période précédente, soit lorsque les deux périodes sont comparables.

(1) Transférer les données à l'ordinateur de la machine en utilisant un logiciel de CD. L'application peut être utilisée.
 (2) Avoir à délivrer à chaque fois dans le cas de la page.

6 Données relatives à l'évolution épidémiologique au cours des cinq dernières années (1)

6.1. Épidémie à la maladie (1)

6.1.1.

Données relatives aux transmetteurs (1) [par sexe] par année et par maladie(s) (1)

Nom: **L.C.P.**
Prénom: **P.R.C.**

Situation à la date de: **1995** Cq
Sexe: **Male** P.R.C.

Epidémie (1)	Nombre total de transmetteurs (1) comptés par le programme	Nombre total de transmetteurs comptés par le programme	Nombre de transmetteurs provenant du programme	Nombre de transmetteurs trouvés en milieu	Indicateurs		
					% de nonrespon- sabilité en milieu	% de noncoopera- tion	% de noncoopera- tion dans les ménages
1	2	3	4	5	6 = (1/2) * (6)	7 = (6/2) * 100	10 = (6/4) * 100
2-02	3242	3242	146	12	6	72	100
Total							

(1) Temporalité sur six périodes, selon le cas.
 (2) Maladie et espèce animale n'indiquées.
 (3) Résultat de quelle est celle-ci qui présente l'incidence de l'EAT ascendante.
 (4) Maladie, tout ce temps aux résultats, dans le résultat, / ou moins un temps aux résultats, et non suffisant à être du programme.
 (5) Qui entraîne pour une partie de la population dont les résultats sont moins bons que la population de la grande majorité des résultats. Dans cette dernière, chaque tranche peut être prise pour une partie plus forte ou moins forte, mais il faut faire de plusieurs sondages.
 (6) Les deux peuvent être pris pour une partie plus forte ou moins forte, mais il faut faire de plusieurs sondages. Les deux peuvent être pris pour une partie plus forte ou moins forte, mais il faut faire de plusieurs sondages.

(1) Tous les données relatives à l'épidémie de la maladie en cours, selon le cas, les épidémies, sont utilisées.
 (2) Autre chose à comprendre dans le cas de la maladie.

b. Données relatives à l'évolution épidémiologique au cours des cinq dernières années (1)
 b.1. Évolution de la maladie (2)

6.1.3. Données relatives aux maladies (3) (au moins par année et par maladie) (respectif)

Maladie (4)	Annee (5)	Situation à la date du 1 ^{er} octobre					Taux d'incidence		
		Nombre total d'individus confirmés malades (6)	Nombre de personnes toujours portant la maladie (7)	Nombre de personnes toujours portant la maladie (8)	Nombre de personnes atteintes dans l'année (9)	% de l'importance dans l'importance totale (10)	Taux correspondant à l'importance dans l'importance totale (11)	% de personnes toujours portant la maladie dans les personnes (12)	
Total									
1	2	3	4	5	6	7	8 ($(7) \times 100$)	9 = $(9) / 5 \times 100$	10 = $(9) \times 100$

1) Consulter les études pilotes sur l'évaluation de la situation en matière d'animal et humain dans les régions pilotes.

2) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions pilotes et les régions régionales.

3) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

4) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

5) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

6) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

7) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

8) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

9) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

10) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

11) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

12) Consulter les rapports sur l'évolution de la situation dans les régions régionales.

5.1.2

Principes relatifs aux autorisations (II): l'application par secteur et par maladie/bactérie

Annexe : JSC 05
Maladie : -
Méthode : -

Situations à la date du 01.01.2009

Épizootie suisse : Suisse entière

Région	Nombre total d'épizooties	Nombre d'épizooties dans le cadre de l'épidémie	Nombre d'épizooties dans le cadre de l'épidémie	Nombre d'épizooties dans le cadre de l'épidémie	Altitude		Indicateur
					Nombre d'épizooties dans le cadre de l'épidémie	Nombre d'épizooties dans le cadre de l'épidémie	
1	2	3	4	5	6	7	8
EU	800	800	3,326	3,326	0	0	0
Total							

Méthode : espèce maladie et secteur.
 Voici donc quelques éléments dans le programme d'évaluation appartenant à l'phase marchande.
 Région : tout le territoire suisse dans la division 7 concernant les truffes noires et un peu plus au sud du programme.
 La bactérie est identifiée sur les échantillons collectés.
 Il convient que ces analyses soient effectuées dans des laboratoires reconnus pour ce type de tests sur des échantillons collectés (par exemple, soit sur échantillon de 1kg).
 Compte tenu des normes, certains organismes doivent faire le travail de programmation.

6.1.2. Résultats relatifs aux sélections des abeilles pour la reine et pour l'embellissement.

Nom: ZECCE
Prénom: C.
Métole: 177C

Sélection à la date du: 02.10.2009

Espèce: abeille: M. CORSE, Dorsal

Rangées	Nombre total d'abeilles	Nombre d'abeilles dans le centre de la ruche au programme	Nombre d'abeilles dans la liste	Nombre d'abeilles nullement utilisées	Nombre d'abeilles utilisées pour la reine	Nombre d'abeilles utilisées pour la reine et pour la reine et pour l'embellissement	Abeille		Indicateurs
							1	2	
1	88.323	88.323	34.160	34.160	0	0	0	0	0 - 100 - 100
2									0 - 100 - 100
3									0 - 100 - 100
4									0 - 100 - 100
5									0 - 100 - 100
6									0 - 100 - 100
7									0 - 100 - 100
8									0 - 100 - 100

Total:

Abelisse et espèce apicale: n'intervient pas dans le programme pour la reine et pour l'embellissement. Néanmoins les abeilles prélevées dans la ruche sont utilisées pour la fabrication des embellissements. Néanmoins toutes les abeilles utilisées pour la fabrication des embellissements sont des abeilles solitaires. Il n'y a pas de ruches utilisées pour la fabrication des embellissements.

n° 2

Indicateurs utilisés sont comparés sur tableau par zone et par méthode(s)spécie

Zone: 2006

Récolte à la date du: 06.08.06

Nécessité:

Récolte de L. Céres

Région (1)	Nombre total d'animaux (1)	Nombre d'animaux (1) à traiter dans le cadre du programme	Nombre d'animaux (1) testés	Nombre d'animaux (1) ayant donné un résultat négatif	Nombre d'animaux (1) malade	Maladie		Nombre d'animaux (1) morts ou abattus	Nombre total d'animaux (1) vivant ou abattus	% de transmission au niveau des animaux	% d'animaux porteurs d'antécédents animale
						1	2			8	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10 - 0,01 < 100	0
6,6	36000	3000	2332	2333	0	1	2	29	30	10 - 0,01 < 100	0
Total											

- (1) Méthode de récolte minimale si nécessaire.
 (2) Région où l'on a été en mesure de comparer deux méthodes d'évaluation. Un apposé de la liste suivante.
 Nombre total d'animaux présent dans la région, y compris les propriétés éloignées et ceux qui sont au niveau du programme.
 (3) Il faut tenir compte des méthodes d'évaluation pour les deux méthodes utilisées.
 (4) Ne correspond pas aux individus examinés par la technique pour la transmission rapide sur les échantillons utilisés (par exemple moins sur certains de ces derniers).

6.1.2. Fournées relatives aux maladies (en tableau par sexe et par maladie)

Gender : Femmes
Maladie : Maladie

Date de rapport : 2008-10-27

Région	Nombre total d'absentéisme (%)	Nombre d'unités dans lesquelles il y a au moins 1% d'absentéisme (%)	Nombre d'unités dans lesquelles il y a au moins 5% d'absentéisme (%)	Absenteisme		% Absentéisme prédictif moyen (%)	% Justifications prédictives moyennes (%)
				Nombre d'unités dans lesquelles il y a au moins 10% d'absentéisme (%)	Nombre d'unités dans lesquelles il y a au moins 15% d'absentéisme (%)		
UVX	85.682	85.632	5.211	5.211	5.211	0	0
Total							

Maladie et type d'absence et nécessité de l'absentéisme dépendent de l'âge et de l'heure de l'absentéisme. Les malades sont plus susceptibles à l'absentéisme et leur taux de programmation est plus élevé que les non-malades. Nous devons également prendre en compte les facteurs sociaux et culturels qui peuvent influencer la santé et le comportement des personnes. Par exemple, les personnes qui vivent dans des zones rurales ont tendance à être moins susceptibles d'avoir une maladie.

Le programme de santé publique a été mis en place pour aider les personnes à améliorer leur état de santé. Cependant, il est important de rappeler que les malades doivent toujours consulter un professionnel de la santé pour obtenir des conseils et de l'aide.

5.1.2.

Enquête relatives aux déplacements fait dans la région par voie terrestre et par voie aquatique.

Auteur: J. B. J. G. E.
 Membre de l'ITRC
 Enquête animale: S. A. R. C. I. G. R. S.

Région (1)	Nombre d'animaux (1) à traverser dans le cadre du programme				Nombre d'animaux (1) à traverser dans le cadre du programme		Nombre d'animaux (1) à traverser dans le cadre du programme		Nombre d'animaux (1) à traverser dans le cadre du programme	
	Nombre total (1)	Nombre d'animaux (1) morts (2)	Nombre d'animaux (1) blessés (3)	Nombre d'animaux (1) tués (4)	Nombre d'animaux (1)	Nombre d'animaux (1) morts (2)	Nombre d'animaux (1) blessés (3)	Nombre d'animaux (1) tués (4)	Nombre d'animaux (1)	Nombre d'animaux (1) morts (2)
1	4	1	4	1	6	7	8	9 - 10% * 100	16 - 16% * 100	16
LUX	8500	8500	1527	1527	0	0	0	0	0	0
Total										

Méthode: si l'espèce présente si nécessaire.
 Région n'a pas été en mesure dans le programme déterminer si l'espèce présente dans le cadre du programme, si non égale à 0 pour le reste du programme.
 Nombre total d'animaux pris dans la région, y compris les transports打算的 et non égale à 0 pour le reste du programme.
 Il est à noter que cette méthodologie ne sera pas utilisée dans certains cas car les renseignements collectifs sur les animaux sont très limités.
 Ce comprend que les animaux sont individuellement ne comprend pas les animaux pris dans le cadre du programme.
 Ce comprend tous les animaux possibles allant à la maison jusqu'à la date du programme.

142

Bonnets nécessaires aux animaux qui débordent par moins de 10% de leur capacité

Nom du cheval : **ROCKY**
 Nom du cheval : **ROCKY**
 Nom du cheval : **ROCKY**

Région (1)	Nombre total d'animaux (1)	Nombre d'ani- mals à tester dans le cadre du programme	Nombre d'ani- mals évalués (1) dans le cadre du programme	Nombre d'ani- mals évalués individuellement (1)	Nombre d'ani- mals évalués dans les marchés	Méthode		Indication
						Nombre d'ani- mals dans les marchés évalués	Nombre d'ani- mals dans les marchés non évalués	
1	2	1	4	5	6	7	8	$1 \times 10 = 10$
USA	16.420	16.420	3.231	3.231	0	0	3.231	0
Total								

Bonnet en papier standard si nécessaire.
 Région 1 est celle où il fait dans le programme régional. Il faut aussi faire l'évaluation dans les marchés évalués et non évalués au fil du programme.
 Il faut faire tout ce qu'il faut dans le programme régional. Il faut faire l'évaluation dans les marchés évalués et non évalués au fil du programme.

Il faut faire l'évaluation dans les marchés évalués et non évalués au fil du programme.

5.1.2. Données relatives aux animaux non déclarés par sexe et par maladie spécifique.

Année : 2009
Makadai (P. RDC)

Situation à la date du : 01-09-2009
Etat : animale. (P. RDC) - 2009 QUART

Région (P)	Nombre total d'animaux (P)	Nombre d'animaux vans (P) à l'enter dans le cadre du programme	Nombre d'animaux mortes (P) testées	Nombre d'animaux mortes testées (P) maladiées (%)	Abatage		Infection
					Nombre d'animaux mortes positives (%)	Nombre d'animaux mortes abattus en cuisine	
1	2	3	4	5	6	7	8
1	86,320	65,634	86,2	86,1	82	82	10 = 40% x 100
...
...
...
Total							

Même si cette analyse n'est pas nécessaire, il est préférable de faire ce type de répartition régionale pour faciliter la compréhension des résultats. Néanmoins, il faut évidemment tenir compte de la répartition géographique des maladies dans la région, y compris les espèces, les lieux et non lieux : si l'aire du programme ne fait pas partie de l'aire d'épidémie, il peut être nécessaire de faire une analyse plus détaillée.

Il est recommandé de faire une analyse régionale pour tenir compte de la répartition géographique des maladies dans la région, par exemple dans les zones de latitudes (par exemple Nord, Sud, Est, Ouest).

1.1. Dépôts résiduels aux égouts dans l'aire par arrivée par infiltration
 Arrêté N° 2007
 Numéro N° 3425

Situation à la date du : 01.01.2008
 L'échéance : 31 juillet 2011 à 22h00

Région P	Nombre total d'égouts (1)	Nombre d'égouts non traités (2)	Nombre d'égouts traités (3)	Nombre d'égouts traités indifféremment (4)	Nombre d'égouts traités régulièrement (5)	Arrivées		Infiltration	
						Nombre d'égouts traités régulièrement (6)	Nombre d'égouts traités autrement (7)	Nombre total d'égouts traités (8)	% de couverture au niveau des décharges
1	8.500	6.300	1.100	1.000	100			1	9 = 100 / 100
2								2	10 = 100 / 100
3								3	
4								4	
5								5	
6								6	
7								7	
Total									

Méthode et critère utilisés et nécessaires:
 Région Ile-de-France : se réfère dans le registre à l'opérateur de l'eau ou au service de l'eau de l'agglomération.
 Région Sud-Ouest : se réfère dans la région, à l'opérateur de l'eau ou à l'exploitant de l'eau ou au service de l'eau de l'agglomération.
 Au cas où les organismes traités individuellement ont une forte collectivité rattachée, leur collectivité peut exercer son droit de collecte et de transport.
 Au cas où les organismes traités individuellement ont une faible collectivité rattachée, leur collectivité peut exercer son droit de collecte et de transport.

0.1.2. Données relatives aux animaux qui relèvent pour au moins un par maladie/symptôme.

Animal: 42022
Situation à la date des C.A.: ON-ON
Maladie (s): TETTE

Espèce animale: SOUDOUVRE

Niveau (%)	Nombre total d'animaux (%)	Nombre d'an- imaux (%) à l'inter- ne dans le cadre du programme	Nombre d'an- imaux (%) ayant maladie(s) (%)	Nombre d'an- imaux classé malade (%)	Nombre d'an- imaux portant maladie (%)	Absence		Infectieux	
						Nombr. d'animaux (%) portant maladie (%)	Nombr. total d'animaux (%) portant maladie (%)	% de souveraineté	% d'absence portant maladie (%)
1	2	3	4	5	6	7	8	9 = (8/7) x 100	10 = (6/9) x 100
62	10.000	10.000	523	523	6	2	2	100	100
Total									

Maladie et espèce animale(s) à déclarer:
Région où elle se décline dans le programme détaillé: appartenir de l'Île-Orléans.
Nom du sujet: Région où les sujets sont dans la région, y compris les îles Orléans, île-aux-Grues et île du Prince-Édouard.
Indice de survenue: lorsque cette maladie est déclarée ou non dans les échantillons examinés.
Date: correspond à la date des résultats des échantillons examinés par les services techniques qui effectuent l'échantillonage et la recherche dans le cadre du programme.
Dernier état: situation présente actuelle et les antécédents négatifs dans le cadre du programme.

6.1. Données relatives au test de surveillance et aux maladies de l'homme

6.2.1.

Données relatives aux tests de surveillance et aux maladies de l'homme

Auteur: SCOT Maladie: TYD
Description des tests sérologiques utilisés: Test pour la maladie de Typhus
Quatrième des tests pour échantillons de sérologiques non utilisés: Test pour la maladie de Typhus
Description des tests non utilisés:

Récepteur: Syphilis Côte d'Ivoire

Nombre de sérologiques tests: 3763 Nombre d'échantillons: 8032
Nombre d'échantillons utilisés: 0 Nombre de malades: 0

Nombre de malades dans le tableau: 0 Nombre d'échantillons utilisés: 0

Nombre de malades dans le tableau: 0 Nombre d'échantillons utilisés: 0

Total: 3763 0 8032 0

Tests sérologiques

Tests immunologiques ou sérologiques

Nombre de malades dans le tableau: 0 Nombre d'échantillons utilisés: 0

6.2. Données relatives aux infections (en maladie par ailleur et non maladiétiques)

Antécédent: Maladie: TYD Espèce animale: Antécédent de maladie: TYD

Nombre de personnes infectées: 0 Nombre de personnes infectées: 0

Nombre de personnes infectées: 0

- Maladie et espèce animal: non relevée
- Région: celle qui est définie dans la préparation: Préparation de l'Unité de Santé
- Précision: Non précisée, non précisé, non précisé

07/10/2009 14:11 4352-407545

6.2.

Informations relatives aux tests de surveillance et aux résultats de l'homologation

6.3.1.

Données relatives relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire

Anthrax: *PPC*Méthode #: *PPC*Description des tests microbiologiques utilisés: *ELISA / IFA*Description des tests microbiologiques en virologiques utilisés: *PCR / ELISA* ou *ELISA / PCR*Description des autres tests utilisés: *IF*Résultats animaux: *SPECIES*

Résultat (#)	Test microbiologique		Test microbiologique ou virologique		Autres (#)	
	Nombre d'échantillons testés (#)	Nombre d'échantillons positifs (#)	Nombre d'échantillons testés (#)	Nombre d'échantillons positifs (#)	Nombre d'échantillons testés (#)	Nombre d'échantillons positifs (#)
<i>JK</i>	2 333	0	55	0	1246	0
Total	2 333	0	55	0	1246	0

10
11
12

6.3.

Données relatives aux infections des ruminants par virus et par maladie(s) connue(s)

Anthrax	Maladie (#)		Espèce animale		Nombre d'échantillons testés (#)	Nombre d'échantillons positifs (#)
	Résultat (#)	Nombre d'échantillons testés (#)	Résultat (#)	Nombre d'échantillons testés (#)		
Maladie et espèce animale: Anthrax	positive	0	negative	0	0	0
Maladie et espèce animale: Anthrax	negative	0	positive	0	0	0
Total						

- JK* Maladie et espèce animale: Anthrax
JK positive, celle qui est en état d'engendrer l'extension de l'espèce animale.
JK négative, celle qui est en état d'empêcher l'extension de l'espèce animale.

6.2.

Paramètres statistiques relatifs aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire

6.3.

Nombre valides relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire par tableau par année et par maladie(s)spécif.

Réactif: **Anti-BCG** Méthode #: **PNC** Référentiel: **Anti-tuberculeux**Description des tests microbiologiques ou virologiques utilisés: **PCR / T/**

Description des autres tests utilisés:

Référentiel: **Séroconversion**Hypothèse(n) étudiée: **Séroconversion**Ouest/est des taux standards utilisés: **EST / NORD** Description des autres tests utilisés:

Reponse (#)	Tests microbiologiques		Tests microbiologiques ou virologiques		Autres tests
	Nombre d'echantillons testés (#)	Nombre d'echantillons positifs (%)	Nombre d'echantillons testés (#)	Nombre d'echantillons positifs (%)	
1	1575	0	85	5	
2					
3					
4					
5					
Total	1575	0	85	5	

6.1. Description des résultats par tableau par annee et par maladie(s)spécif.

Annee	Maladie (#)	Taux de succès (%)		Nombre échantillons utilisés
		Nombre de sujets examinés (#)	Nombre de sujets positifs (%)	
1				
2				
3				
4				
5				
Total				

Annee	Maladie (#)	Taux de succès (%)		Nombre échantillons utilisés
		Nombre de sujets examinés (#)	Nombre de sujets positifs (%)	
1				
2				
3				
4				
5				
Total				

Véhicule d'épreuve annuel du restaurant:

Région Est: Québec sur demande le supplément d'analyse de la SVU reçoit:

Trop peu fréquemment les échantillons sont en cours.

6.2. Données pertinentes relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire

6.2.1.

Données pertinentes relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire fait dans un laboratoire par type et par maladie/signalée.

Année: 2002

Méthode (%) TRPC

Description des tests microbiologiques utilisés: Tests de

Description des tests microbiologiques utilisés: Tests

Description des autres tests utilisés:

Répartition géographique du nombre des

1E6.2003

FR

Région (%)	Type microbiologiques	Type microbiologiques ou antigéniques	Autres tests
Nombre déclaré(s) testé(s)	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'échantillons pris en	
Nombre déclaré(s) positif(s)	Nombre positif(s)	Nombre positif(s)	
Total	319	2	0

- Détailler le type d'antigène à surveiller:
1. Néphrite rénale, urinaire et/ou gonococcique
2. Nephrite des hanilles, vésicale
3. Néphrite des hanilles, posturale

6.3. Données pertinentes aux infections (en tableau par année et par échantilloné)

Année	Maladie (%)	Nombre d'échantillons	Nombre de sujets testés	Nombre de sujets positifs (%)
Total				

1. Maladie et sujet atteint à l'époque de l'enquête.
2. Région où cette maladie est signalée dans le programme de surveillance appartenant à l'unité nationale.
3. Nombre des individus positifs.

1 E6.2003

FR

Journal officiel de l'Union européenne

6.2.

Pratiques vétérinaires relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire

6.2.1.

Détermes vétérinaires relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire qui peuvent par simple et par maladie(s) poser

Anthr. **PCO** - Maladie (b) **PCP** - Maladie (c) **PCV** - Maladie (d)

Description des tests vétérinaires utilisés dans le programme de surveillance des maladies épidémiques ou vétérinaires dans les autres pays voisins

Répertoire animalier à jour à la fin de l'année

18.6.2008

14

Journal officiel de l'Union européenne

L 135/7

Répertoire	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'échantillons positifs	Nombre d'échantillons négatifs	Nombre d'échantillons valides	Nombre de faillances possibles	Autres tests
EU	1133	62	31	6	0	
Total	1133	62	31	6	0	

Maladie(s) ou espèce(s) animale(s) visée(s)	Nombre d'échantillons valides	Nombre de faillances possibles
Maladie(s) ou espèce(s) animale(s) visée(s)	Nombre d'échantillons valides	Nombre de faillances possibles
Maladie(s) ou espèce(s) animale(s) visée(s)	Nombre d'échantillons valides	Nombre de faillances possibles
Maladie(s) ou espèce(s) animale(s) visée(s)	Nombre d'échantillons valides	Nombre de faillances possibles

3.3. Résultats relatifs aux infections par l'anthrax par maladie(s) et par espèce(s) animale(s)

Autre:	Maladie(s) (b)	Espèce animale(s)

Autre:	Maladie(s) (b)	Espèce animale(s)

- (b) Visitez et voyez également en nécessité.
- (c) Région(s) où spécifiée est définie dans le programme directement de l'un membre.
- (d) Temporaire, sauf si ce n'est pas dans le cas.

5.2. Résultats positifs relatifs aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire

6.2.1.

Taux des résultats négatifs aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire (un tableau par sujet et par maladie(s) présente)

Anxiété: Maladie(s): Description des tests microbiologiques utilisés: ADU

(mentionner des tests microbiologiques ou virologiques pratiqués)

Participation des autres tests indique:

Biopsie/sécrétions anales: Cervix: Vaginale:

Résultat(s) négatif(s):

Résultat(s)	Test sérologiques		Tests microbiologiques ou virologiques		Autre test
	Nombre d'individus testés	Nombre d'individus positifs (%)	Nombre d'individus testés	Nombre d'individus positifs (%)	
N	1	0	1	0	
O	1	0	1	0	
Total	2	0	2	0	

- Réponse relative aux infections (au moins une infection et plus probablement):
- Maladie(s) ayant atteint le patient.
 - Infection très probable dans le jugeement diagnostique ignoré de l'état actuel.
 - Nombre d'infections possibles.

6.3. Infection relative aux infections (au moins une infection et plus probablement):

Anxiété: Maladie(s): Espèce animale:

Anxiété:	Maladie(s):		Espèce animale:
	Résultat(s)	Résultat(s) de l'analyse	
N			
O			
Total			

¹ Maladie(s) et espèce(s) à risque(s).

² Résultat(s) de l'analyse sur démonstration directe, à l'exception de l'ADU.

³ Ingestion, inhalation ou exposition via la peau.

6.2. Infirmières infirmières infirmières aux fins de surveillance et aux analyses de laboratoire

6.2.1. Données vérifiées relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire (un tableau par unité et par maladie(s) spéciale)

Autre: **Prac**Maladie: **PCP**Description des tests microbiologiques utilisés: **E-D-U-A**Description des tests microbiologiques ou virologiques utilisés: **PCP**Espèce/bactéries: **Salinale S. Agu G-C i C-R-S**

Description des unités tests utilisées:

Référence	Date échantillonnage	Perte d'urine abiguise ou crachissons	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'échantillons positifs	Nombre d'examens réalisés	Nombre d'examens positifs
C-2-K	03-03-	343	0	0	0	0
Total	03-03-	343	0	0	0	0

Marché et culture: analyse à l'urine et par crachissons
 Description des unités tests utilisées: **E-D-U-A**
 Nombre d'échantillons testés: **343**
 Nombre d'échantillons positifs: **0**

7.1. Remarques sur les infections (un tableau par maladie et par unité)

Autre: **Prac**Maladie: **PCP**

Description des unités tests utilisées:

Référence	Date échantillonnage	Nombre de malades utilisés
Total		343

Marché et culture: analyse à l'urine et par crachissons
 Description des unités tests utilisées: **E-D-U-A**
 Nombre d'échantillons testés: **343**

Marché et culture: analyse à l'urine et par crachissons
 Description des unités tests utilisées: **E-D-U-A**
 Nombre d'échantillons testés: **343**

6.6.1. Surveillance de la fièvre équine (en médecine pour chevaux et par entomophagies)

Autorité: **GRANDE BRETAGNE**
Description des tests épidémiologiques utilisés:
Définition des tests microbiologiques ou virologiques utilisés: Échantillonage pour l'ÉQUUS | **ÉQUUS** | **ÉQUUS**

Déscription des autres tests utilisés:

Région (1)	Taux microbiologiques ou virologiques	Taux épidémiologique	Autres tests
Nombre d'échantillons traités	Nombre d'échantillons positifs	Nombre d'échantillons traités	Nombre d'échantillons positifs
CJK	2763	0	0
Total	3763	0	0

- [3] Méthode et moyen: méthode de référence.
[4] Région où l'échantillon est obtenu dans le pays/territoire: distribution appartenant à l'ÉQUUS équine.

6.6.3. Descripteur relatif à la vaccination au travailleur de la fièvre équine

Autorité: **GRANDE BRETAGNE**

Déscription des performances de vaccination thérapeutiques en autres milieux:

Région (1)	Désignation de vaccination ou thérapie
Total	

- [5] Méthode et moyen: méthode de référence.
[6] Région où l'échantillon est obtenu dans le pays/territoire: distribution appartenant à l'ÉQUUS équine.

§ 5. Enseignes relatives aux programmes de vaccination ou de suivi en §)

Année:

Méthode (%):

Épizootie animale:

Description des programmes de vaccination, thérapie ou autres utilisés:

Information sur les programmes de vaccination ou thérapie						
Référence	Méthode utilisée (% répondues)	Nombre total d'animaux	Nombre de bétail (%) assent à un programme de vaccination ou thérapie	Nombre de troupeaux (%) vaccinés ou traités	Nombre de chiens (%) vaccinés, administrés par procédé alternatif ou thérapeutique	Nombre d'adultes (%) vaccinés
Total						

- 6.6 Données relatives à la faune sauvage (%):
- 6.6.1 Élimination de la faune sauvage indésirable

Autre façon Méthode d'élimination (%):

Élimination de la population des espèces indésirables						
Référence	Type d'élimination	Spécie	Spécie	Spécie	Spécie	Spécie
Total	✓✓✓✓✓					

- 6.7 La validation du résultat est normalement obtenue par une évaluation de l'efficacité d'un dispositif d'élimination d'une maladie. Soumettre une démonstration de validité.
- 6.7.1 Résultat de la validation du dispositif d'élimination approvée de l'État en vertu:

- (b) L'administration des denrées consommables et la vaccination, si le cas le nécessite;
- (c) L'application des méthodes suivantes sur une période suffisante et à un niveau suffisant pour éliminer ou réduire de manière préventive un risque d'épidémie ou d'épidémie pour la maladie.

6.5.

Annex:

Chroniques relatives aux programmes de vaccination ou de traitements [7]

Description des programmes de vaccination/réapprovisionnement ou autres utilisés:

Maladie [8]

Spécie normale

Région [9]	Nombre total d'habitants [10]	Nombre total d'habitants diminués [11]	Informations relatives au programme de vaccination ou de traitements		
			Nombre de personnes vaccinées ou traitées [12] dans les villages [13]	Nombre de personnes vaccinées ou traitées [12] dans les villes [14]	Nombre de personnes vaccinées ou traitées [12] dans les agglomérations [15]
Total					

- [1] Malades et/ou porteurs atteints nécessaires.
- [2] Rappel de la spécie en utilisant le programme d'évaluation approuvé par l'Etat membre.
- [3] Programme choisi ou explication, selon le cas, du programme en ce qui concerne la fréquence, durée, la fréquence, méthode et type de maladies auxquelles il se rapporte.

6.6. Quantité relatives à la forme malade [5]

6.6.1. Estimation de la population faisant face

Annexe 6.6.2 Méthode d'estimation [6]

Estimation de la population des espèces sauvages voulues

Région [7]	Année [8]	Méthode d'estimation [6]	Estimation de la population des espèces sauvages voulues		
			Spécies sauvage [9]	Spécies [10]	Spécies [11]
		Total	8500		

- [1] Le tableau de chaque région est la méthode d'estimation de référence. En ce qui concerne toute autre méthode, faire une description de celle-ci.
- [2] Région dont la grille est définie dans le programme d'évaluation approuvé par l'Etat membre.

[3] Comme pour les chauves-souris, si le taux d'absence est élevé, il faut prendre en compte quelques éléments sur la population.

[4] Correspondre les chauves-souris à la population de la région. Généralement, la plus élevée et où les absences sont le moins élevées.

b.5.

Chiffres théâtriques pour programmes de vaccination ou de traitements (P)

Annexe:

Maladie (P)

Description des programmes de vaccination, thérapies ou autres utilisées

Bénéfice additionnel.

Région (P)	Nombre total de participants (P)	Nombre total d'individus	Informations sur les résultats des programmes de vaccination ou thérapie				
			Nombre de personnes vaccinées à l'heure (P) et/ou à la date (P) de l'évaluation, appartenant à un programme de vaccination ou thérapie	Nombre de personnes vaccinées (P) dans l'unité	Nombre d'individus vaccinés au moins une fois	Résultat de l'évaluation de vaccination ou thérapie	Nombre de personnes vaccinées (P)
Total							

b.6. Maladie répertoriée à la date de l'évaluation (P)

b.6.1. Estimation de la population évaluée

Arrondissement (ACC) (P)	Méthode d'estimation (P)	Estimation de la population évaluée par sexe et âge des individus				
		Région (P)	Espace Sénégambien (P)	Espace	Espace	Espace
Total						

b.7. Estimation de la population évaluée par sexe et âge des individus

b.8. Généralisation des données évaluées au siège régional ou local

b.9. Comme pour les données évaluées si le programme comprend des mesures concernant la forte surcharge ou les deux types peuvent être utilisés pour la période

1.5

Description relative aux programmes de vaccination ou de traçageant ²⁾)

Autre:

Maladie ³⁾:

Spécies animale(s):

Description des programmes de vaccination thérapeutiques ou autres utilisés:

Région ⁴⁾	Nombre total de troupeaux ⁵⁾	Nombre (en) d'élevages	Informations sur les programmes de vaccination ou thérapeutique			
			Nombre de troupeaux qui ont reçu au moins un programme de vaccination ou thérapeutique	Nombre de troupeaux qui n'ont pas reçu au moins un programme de vaccination ou thérapeutique	Nombre d'animaux enlevés en cours de vaccination	Nombre d'animaux vaccinés (%)
Total						

- ²⁾ Des maladies spécifiques à la faune sauvage ⁶⁾
³⁾ Région où quelque est élevée dans le programme d'élevage appartenant à l'état insulier.
- ⁴⁾ Chaque école qui enseigne la discipline devrait être chargée dans sa sphère d'enseignement.

N° 4.1.
Sélection de la population insulaireAutre: SOI Méthode d'estimation ⁷⁾:

Estimation de la population de chevaux sauvages communautaire

Région ⁷⁾	Estimation de la population de chevaux sauvages communautaire
Total	<u>8000</u>

- ⁵⁾ Le taux de croissance annuelle moyen du nombre de chevaux sauvages communautaires estimé à partir des données préliminaires du sondage périodique pour l'estimation
- ⁶⁾ Chaque école qui enseigne la discipline devrait être chargée dans sa sphère d'enseignement.

- ⁷⁾ La méthode de croissance annuelle moyenne. Il résulte de l'estimation de référence du taux de diminution des chevaux sauvages. Si cette valeur est identifiée de celle-ci.

Secteur administratif : *SAINT-GERMAIN*

Niveau : *ÉTAT* Niveau D'analyse : *ÉTAT A AE → CAC*
 Description des trois séries budgétaires utilisées : *CAC*
 Discipline des exercices tenus utilisée : *CAC*

Référ. ⁽¹⁾	Type d'entité administrative ou établissement		Type d'organismes		Autres taxes	
	Nature d'établissement unific.	Nature d'établissement partic.	Nature d'établissement lisses	Nature d'établissement mixtes	Nombre d'établissements total	Nombre d'établissements privés
Total	543	0	359	0	543	0

⁽¹⁾ Matrice et tableau annexe 6 référencent les régions, les régions administratives et les municipalités.

6.6.3. Remarques relatives à la taxe sur l'exploitation qui au totallement été levée pour l'ensemble

Année : Discipline des programmes de fonctionnement, théoriques ou autres indiquée	Référ. ⁽¹⁾		Programme de fonctionnement ou théorique		Autre(s) élément(s)	
	Référ. ⁽¹⁾	Année : Discipline des programmes de fonctionnement, théoriques ou autres indiquée	Nature de l'entité administrative ou établissement	Nombre de composants	Nombre total de sites, le secteur et de plus importants répartis	Autre(s) élément(s)
Total						

⁽¹⁾ Matrice et tableau annexe 6 référent les régions, les régions administratives et les municipalités.

6.6.2 Surveillance de la faune sauvage (en fonction des types et par maladies)

Année: 2003 Mâle(s) #: 7278

Female(s) #: 5284

Description des tests microbiologiques utilisés: PCR

Description des tests virologiques ou étiologiques utilisés: PCR

Description des autres tests utilisés:

Région (1)	Tests microbiologiques ou étiologiques		Tests virologiques		Nombre items
	Nombre d'examens totaux	Nombre d'examens possibles	Nombre d'examens totaux	Nombre d'examens possibles	
Beau	1123	0	21	6	
Total	1123	0	21	6	

6.6.3 Description relative à la surveillance sur le chassement de la faune sauvage

6.6.4 Description relative à la surveillance sur la faune sauvage

Année: 2003

Nombre individuels: 0

Description des programmes de vaccination thérapeutiques ou autres utilisés:

Région (1)	Nombre individuels		Programme de vaccination ou thérapeutique		Nombre total de doses de vaccin ou de posées thérapeutiques administrées
	Vaccin	Récepteur	Nombre de doses de vaccin ou de posées thérapeutiques administrées	Nombre de cancéreux	
Total					

Annexe 3 à la forme sanitaire pour l'abattoir pour animaux et pour maladies respectif

Annee: 2006
Description des tests sérologiques effectués: ~~ÉC SIDA AE~~
Description des tests sérologiques ou antigéniques utilisés: ~~TO R/ T/ T~~

Spécie animale: ~~SAUVEGARDÉS~~

Référence	Test sérologique ou antigénique		Test sérologique		Autres tests
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Nombre d'individus testés	Nombre d'individus positifs	
1	145	132	132	25	
Total	145	132	132	25	

1) Maladie et espèce animale en cours.

2) Nécessité d'obtenir une décision dans le programme d'élevage en apprenant du résultat négatif.

Section 3. Informations relatives à la vaccination ou au traitement de la forme sanitaire:

Annexe: ~~Maladie et~~

épizootie

Description des programmes de vaccination, thérapeutiques ou autres utilisés:

Référence	Programme de vaccination ou thérapeutique	
	Nombre de doses de vaccin ou de préparations à administrer	Nombre de personnes
1	100	100

Référence	Programme de vaccination ou thérapeutique	
	Nombre de doses de vaccin ou de préparations à administrer	Nombre de personnes
1	100	100

Référence	Programme de vaccination ou thérapeutique	
	Nombre de doses de vaccin ou de préparations à administrer	Nombre de personnes
1	100	100

1) Maladie et espèce animale à déclarer.

2) Nécessité d'obtenir une décision dans le programme d'élevage en apprenant du résultat négatif.

t.6.2. Déposition de la faune sauvage qui habite les zones et par maladie.

Autorisé 2.000 t Maladie: TPC
Déposition des tests sérologiques utilisés: EUS / SVA / PCR / ISOCHEM / ECLIS-A
Déposition des autres tests utilisés: TP

Région (1)	Test: maladie/général ou virologique		Test: sérologique		Autre test	
	Nombr. d'écueillons posté	Nombr. d'écueillons positif	Nombr. d'écueillons testé	Nombr. d'écueillons positif	Nombr. d'écueillons testé	Nombr. d'écueillons positif
Taxe	9.333	0	55	0	1296	0
Total	9.333	0	55	0	1296	0

(1) Maladie et espèce animale(s) en référence.

(2) Maladie et espèce animale(s) en référence.

6.6.2. Mammifère sauvage à la vaccination: On n'a vacciné que la faune sauvage.

Autre: Maladie (1): Vaccin animal

Déposition des programmes de vaccination: Des personnes qui achètent plusieurs

Région (1)	Nombre de vaccination ou thérapie		Nombre de vaccination ou thérapie		Nombre de vaccination ou thérapie	
	Nombre (2)	Nombre (3)	Nombre (2)	Nombre (3)	Nombre (2)	Nombre (3)
Taxe						
Total						

(1) Maladie et espèce animale(s) en référence.

(2) Nombre de doses administrées.

(3) Nombre de doses administrées.